

<http://dechargelarevue.com/8-400EUR-de-tables-et-chaises.html>



Marché de la poésie de Paris :

8 400€ de tables et chaises

- Le Magnum - Repérage -

Date de mise en ligne : dimanche 21 juin 2015

Copyright © Décharge - Tous droits réservés

Après la fête, la gueule de bois, ou quelque chose qui lui ressemble. Voici venu l'heure des comptes, et des mécomptes, pour l'organisation du Marché. On prendra connaissance, ci-dessous, de la lettre-circulaire que Vincent Gimeno-Pons, délégué général du marché, vient de mettre en circulation pour alerter l'opinion. On mesurera l'inquiétude qui s'y exprime.

Lettre qui appelle à coup sûr d'autres commentaires, mais à chaque jour sa peine : pour l'heure, lisons et méditons.

Vincent Gimeno-Pons :

Chers amis, le 33e Marché de la Poésie s'est terminé sur un succès indéniable, tant du point de vue de la fréquentation que dans l'esprit et la qualité qui règnent sur ce lieu culturel incontestable. Cependant, comme vous le savez, des doutes planent désormais sur notre avenir, voire sur notre présent, après 33 années. Nous n'avons pas été entendu en amont du Marché. Il nous faut désormais attendre de recevoir la facturation du 33e Marché pour se rendre à l'évidence : nous n'aurons pas les moyens de payer les surcoûts que l'on va nous demander (participation de l'occupation de la place, due à une forte augmentation de la redevance versée à la Ville de Paris suite à l'appel d'offres et à ses surenchères, et dont le Marché de la Poésie fait autant les frais qu'un Salon des antiquaires ; la diminution d'une semaine de cette occupation de Saint-Sulpice pousse également Joël Garcia Organisation à nous demander de régler en supplément la location des tables et chaises qui, auparavant, était incluse dans le forfait. Ainsi l'on nous demande 2400 euros TTC de plus pour l'occupation de la place – en nous signalant qu'il n'y avait pas eu d'augmentation depuis 2010, mais de nos subventions non plus, et ce depuis 2004 –, et 8400 euros TTC pour tables et chaises. Soit environ donc un total de 10800 euros auquel nous ne pourrions faire face, ni les éditeurs du Marché, dont on semble méconnaître la situation délicate. Mais de toute façon, quant bien même ce ne serait pas une telle somme, quelques milliers d'euros, nous serions incapables d'y faire face, puisque nous n'en avons été prévenus que depuis avril et que les sommes n'ont cessé de s'additionner depuis lors. Certains poètes m'ont dit qu'ils voulaient renoncer à leur cachet pour nous aider. Faudrait-il que poètes et petits éditeurs de poésie soient ceux qui paient les pots cassés par d'autres ? Je mets également en copie de ce mail les institutions partenaires du Marché, afin que tout le monde soit conscient et alerté de cette situation et du réel danger encouru, dans l'immédiat et non sur 2016. Si le Marché de la Poésie disparaissait demain, nul ne pourra dire que l'alerte n'aura pas été donnée à temps (depuis avril dernier).

Peut-être serons-nous amenés à vous demander de passer à l'action avec nous. N'hésitez pas à diffuser cette information. Nous nous sommes voulus discrets jusque là, mais nous n'avons aucun remède miracle entre les mains pour que l'exception culturelle persiste. Bien chaleureusement

VINCENT GIMENO-PONS
délégué général

Post-scriptum :

Sur l'avenir du Marché de la poésie de Paris, voir l'I.D n° [567](#).